

DOSSIER CHSCT : La prévention des affections professionnelles respiratoires

Extrait du texte de Novembre 2010

Les voies respiratoires, avec la peau, sont les surfaces corporelles les plus exposées et les affections respiratoires représentent près de 20% des maladies professionnelles et une très grande proportion des cancers professionnels. Les maladies des voies respiratoires sont provoquées par l'exposition à des substances toxiques dans l'air ambiant des métiers les plus variés.

L'inhalation de poussières, de substances extérieures microbiennes ou fongiques, de vapeurs, gaz ou aérosols toxiques peuvent occasionner de nombreux troubles respiratoires immédiats et à la longue des maladies graves (toux, asthme, bronchite, œdème, fibrose, silicose, asbestose, cancers du poumon et des voies respiratoires...).

Face à ce risque important et fréquent, les modalités de prévention des affections professionnelles respiratoires doivent être particulièrement bien étudiées et correctement mises en œuvre : les mesures techniques (captage des polluants à la source, système de ventilation et installation de dépoussiérage efficaces, substitution des produits nocifs...) et organisationnelles limitant l'exposition et diminuant la concentration des polluants dans l'air ambiant jouent un rôle essentiel de prévention..... //

Les principaux risques professionnels des voies respiratoires

- Les atteintes allergiques respiratoires rencontrées le plus souvent au niveau professionnel provoquent rhinites avec éternuements, écoulement nasal, larmolements, œdème des paupières, picotements laryngés et asthmes avec épisodes successifs ou le rejet de l'air est difficile et pénible. L'asthme est la plus fréquente des maladies professionnelles respiratoires. ...//
- Les désinfectants sont des produits irritants des muqueuses et potentiellement sensibilisants. Ce sont des causes reconnues d'asthme professionnel pour le personnel soignant (décontamination du matériel médical) ou d'entretien des sols et des surfaces, et susceptibles d'être à l'origine d'un syndrome d'irritation bronchique, si inhalés à forte concentration. L'utilisation sous forme de spray augmente le risque de sensibilisation et d'irritation des muqueuses (gêne oropharyngée, difficultés respiratoires...).
- Des germes infectieux peuvent aussi être transmis par des malades ou par des aérosols : par contact direct avec des personnes atteintes de maladies infectieuses (pathologies ORL ou broncho-pneumopathies, tuberculose chez les personnels soignants et travailleurs sociaux)....//

Les mesures de prévention des risques professionnels des voies respiratoires

- la prévention technique collective, qui permet la suppression ou la réduction de l'exposition à des niveaux aussi bas que possible, est primordiale, là où elle est envisageable : diminuer les émissions de poussières, de vapeurs, de gaz ou de fumées, favoriser leur évacuation et développer l'automatisation des tâches, ce qui permet de limiter le contact avec l'ambiance polluée, choix de produits et de modes opératoires les moins dangereux.

Pour obtenir la totalité du texte : sur simple demande à commercial@thxmedical.com

Ou :

http://www.officiel-prevention.com/protections-collectives-organisation-ergonomie/risque-chimique/detail_dossier_CHSCT.php?rub=38&ssrub=69&dossierid=270